

## Horreurs botaniques

par André TERRISSE\*

Les ouvrages de culture régionale comportent parfois des éléments de botanique. Il arrive que leur lecture provoque chez le botaniste averti quelque sursaut d'étonnement. Voici des extraits d'un livre publié en 1997 avec le soutien de la région Poitou-Charentes, de la Fédération des Maires ruraux Poitou-Charentes et de la Société d'Ethnologie et de Folklore du Centre-Ouest :

« Sorte de lactaire, la vesse de loup récoltée jeune est délicieuse.

Le *potiron*, toujours comestible, est une coulemelle en Aunis-Saintonge. Les Angoumoisins le baptisent cèpe en raison de la forme rebondie du "chapeau" ».

La première phrase suscite peu de commentaires : les mycologues relèveront la monstruosité taxonomique et les mycophages contesteront généralement l'appréciation gastronomique.

Le sens du deuxième paragraphe est obscur : probablement faut-il comprendre la seconde phrase en inversant l'ordre des termes : « Quant aux Angoumoisins, c'est le cèpe qu'ils baptisent *potiron* en raison de la forme rebondie du chapeau ».

Un autre paragraphe, par contre, qui risque de sembler, au commun des lecteurs, pur charabia, est suffisamment clair pour des mycologues :

« Champignon d'hiver, l'*argouane* désigne, en Aunis et Poitou, la pleurote du panicaut. Mais c'est aussi le pézize, *bonnet rouge* des Deux-Sèvres. Toutefois, l'agaricacée des chardons Roland, *limège* en Saintonge, désigne, à peine modifié en *limerège*, le clitocybe nébuleux des marches du Poitou. »

Encore faut-il savoir que "l'agaricacée des chardons Roland" est synonyme de "[le] pleurote du panicaut" ! Par ailleurs, l'affirmation "champignon d'hiver" est inexacte : on pourrait même dire que l'hiver est la seule saison où l'on ne risque pas de rencontrer *Pleurotus eryngii*, si l'on en croit ROMAGNESI (*Petit Atlas des champignons*, pl. 215) : « On le rencontre au printemps et en automne, plus rarement en été... ».

---

\* A.T. : 3 rue des Rosées, 17740 SAINTE-MARIE-DE-RÉ.

Mais cet ouvrage a du moins le mérite de mettre l'accent sur la variabilité des noms vernaculaires des plantes.

Une autre publication, plus modeste, concerne le vocabulaire patois de l'île de Ré. Les mots sont rangés par thèmes. Sous le titre "Noms des plantes sauvages identifiées", on note, par exemple (le 1<sup>er</sup> mot est le terme patois, le 2<sup>e</sup> le "français" et l'orthographe a été reproduite telle quelle) :

« Pissenlit : pissenlit.

Porée d'champ : poireau de vignes.

Sarnou : sarnou (agratis stonotifère) ».

Sans doute faut-il reconnaître, sous cette dernière appellation, l'*Agrostis stolonifère* !

Pour la rubrique "Plantes et fleurs sauvages maritimes", on précise : « portent, en général, leur nom français ; nous citons donc leur nom latin » :

« Arroche de mer : *atriplex arimus* (herbe marine).

Ficoïde : *carpobrotus edulis*.

Orobanche : orobanche *gariophylléa*.

Pourpier de mer : *honekenya peploïde*.

Yuka (non identifié) ».

Le *Carpobrotus*, qu'on nomme généralement en français "Griffe de sorcière", et qui est parfois cultivé sur Ré, au voisinage des habitations, peut difficilement y être considéré comme une espèce "sauvage". Quant au *Yucca*, de fait très répandu sur Ré, et bien connu de tous, pourquoi est-il dit "non identifié" ?

Je suppose qu'à la lecture des remarques ci-dessus les auteurs de ces ouvrages protesteraient, me reprochant mon intransigeance de spécialiste et affirmant que, pour leur lecteur profane, ces "approximations" sont bien suffisantes. Mais ne serait-il pas préférable de laisser de côté les éléments dont on ne possède pas une connaissance exacte ? Je retrouve ici l'état d'esprit qui était le mien quand j'entendais des gens de radio ou de télévision rendre compte de problèmes concernant mon métier d'enseignant. Je me disais : si dans ce domaine qui est le mien je constate que les hommes des médias profèrent imperturbablement tant d'affirmations erronées, je suis amené à me méfier de l'ensemble de leur discours, me disant que dans les autres domaines, où je ne suis pas capable de séparer le vrai du faux ou de l'à-peu-près, il est vraisemblable que leurs paroles ne sont pas plus rigoureuses.

De la même façon, la méfiance qui s'est introduite dans mon esprit à la lecture des passages botaniques des deux ouvrages cités ici a tendance à s'étendre à l'ensemble de ces ouvrages, ce qui est, je l'espère, tout-à-fait injustifié.

Le troisième exemple est extrait du journal *Sud-Ouest*, numéro du 4 avril 1997 ; il s'agit d'un article intitulé "Les 30 ans de la SEPRONAS", dont une copie est reproduite dans le Bulletin de cette société (n° 38, mai 97, p. 7). Voici la légende de la photo qui accompagne le texte (l'orthographe a été "respectée") : « Guy Chezeau participant au nettoyage des Chaumes de Sèchebec où pousse encore la si rare *ervax carpetana* (fougère) : le militantisme de terrain (*Photo Sud-Ouest*) ». On peut imaginer que notre collègue CHÉZEAU a dû être le premier surpris d'apprendre que le célèbre *Evax* avait ainsi brusquement changé de statut, mais on peut aussi se demander où diable le rédacteur de l'article avait bien pu s'informer, dans quel ouvrage ou auprès de qui ! Probablement s'agit-il d'un renseignement oral mal transcrit.

Voici maintenant un dernier extrait, qui se situe à un niveau différent : un mot suffit pour laisser deviner ce qu'est un botaniste, dans l'esprit de la majorité des Français.

Un article du très sérieux journal *Le Monde* (18 avril 1997) rend compte, en termes favorables, d'un ouvrage de Patrick REUMAUX, *Chasses fragiles*. Dans la phrase de conclusion, le journaliste énumère avec humour les "qualités" de l'auteur, parmi lesquelles celle-ci : « grand cueilleur d'orchidées ».

Certes Patrick REUMAUX est un esprit original, que connaissent bien nos collègues mycologues, et plus particulièrement les cortinariologues. Il défend avec conviction ses opinions personnelles, et c'est ainsi qu'il y a quelques années on a pu lire dans les *Documents mycologiques* (**80**, p. 61-69 et **83**, p.15-17) des échanges vifs entre lui et Jacques MELOT. Mais ce n'est pas pour cela qu'il mérite d'être qualifié de "grand cueilleur d'orchidées".

On peut plutôt penser que le journaliste, exprimant en cela l'opinion de l'immense majorité des Français qui savent qu'il existe des botanistes, n'attribue à ceux-ci que des motivations purement personnelles et égoïstes : selon lui, ils puisent dans la nature ce qu'ils estiment être leur bien, et mettent à profit les connaissances qu'ils ont acquises pour mieux choisir, mieux "se servir" : ils savent reconnaître les orchidées, mot magique, évocateur à la fois de mystère et d'une beauté un peu monstrueuse ! Pauvres botanistes, qui se veulent savants protecteurs de la nature ; pour l'opinion publique, ils ne sont que des faiseurs de bouquets !

Ils ont leurs rêves, d'autres leurs fantasmes et, pour des raisons inverses, le prestige des "plantes carnivores" dépasse peut-être celui des orchidées ; l'expression même fait s'insinuer la peur dans l'esprit du "néophyte", qui imagine quelque créature monstrueuse digne d'un film d'épouvante ! Il y a quelques années, avant que ne fût élaborée la liste des plantes protégées, où figurent les *Drosera*, des petits malins avaient mis au point un commerce lucratif : ils vendaient par correspondance des "plantes carnivores", c'est-à-dire des pieds de *Drosera*. On imagine facilement la déconvenue du malheureux "pigeon" en voyant la taille de la plante qu'il recevait et en constatant rapidement que la "culture" de cette "dévoreuse de chair" n'était pas si simple !

Il s'agit bien, dans ces quatre exemples, d'"horreurs", du moins au sens étymologique du terme, car le mot latin *horror* signifie d'abord "hérissément", et l'on peut bien dire ici que si les trois premiers extraits nous font "dresser les cheveux sur la tête", le quatrième nous "hérisse le poil" !